

COMMUNE DE CHAPAREILLAN  
DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice	23
Présents	13
Votants	17

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars, le Conseil Municipal de la Commune de CHAPAREILLAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine VENTURINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2025

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 00 sous la présidence de Madame le Maire, Martine VENTURINI.

Présents : Martine VENTURINI, Emmanuelle GIOANETTI, Fabrice BLUMET, Annalisa DEFILIPPI, Roland SOCQUET-CLERC, Valérie SACLIER, Gilles FORTE, Gisèle MOTTA, Stéphane ROCHE, Valérie SEYSSEL, Nathalie UCHET, René PORTAY, Didier CHARAMELET.

Absents et Excusés : Sylvie THOME (pouvoir à Annelise DEFILIPPI), Yann LIMOUSIN (pouvoir à Roland SOCQUET-CLERC) Malika MANCEAU, Franck SOMMÉ, Christopher DUMAS, Suan HIRSCH, Olivier BOURQUARD, Bruno BERLIOZ (pouvoir à Didier CHARAMELET), Julie BOUILLOZ (pouvoir à Gilles FORTE), Christelle BRAVO.

OBJET : APPROBATION DU BUDGET COMMUNAL 2025  
17 - 31/03/2025

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Gilles FORTE, adjoint aux finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif de la commune 2025 en équilibre entre les dépenses et les recettes sur les sections d'investissement et de fonctionnement selon le tableau ci-dessous :

Fonctionnement dépenses		
Chapitre		Montant TTC
D002	Résultat reporté	0,00
O11	Charges à caractère général	881 800,00
O12	Charges de personnel	1 417 100,00
O14	Atténuations de produits	80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	284 550,00
66	Charges financières	65 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00
68	Dotations aux provisions	10 500,00
O23	Virement à l'investissement	590 562,00
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00
	<b>Total</b>	<b>3 356 012,00</b>

Fonctionnement recettes		
Chapitre		Montant TTC
R002	Résultat reporté	0,00
O13	Atténuation de charges	3 500,00
70	Produits des services	298 300,00
73	Impôts et taxes	1 017 047,00
731	Impositions directes	1 551 635,00
74	Dotations et participations	198 230,00
75	Autres produits de gestion courante	287 300,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
		<b>3 356 012,00</b>

Investissement dépenses		
Chapitre		Montant TTC
D001	résultat reporté	0,00
16	Emprunts en euros	153 500,00
20	Immobilisations incorporelles	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées	6 196,00
21	Immobilisations corporelles	817 260,78
23	Immobilisations en cours	277 471,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00
Restes à Réaliser		339 753,41
	<b>Total</b>	<b>1 654 181,19</b>

Investissement recettes		
Chapitre		Montant TTC
R001	Résultat reporté	108 157,70
13	Subventions	103 261,40
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
10	Dotations (FCTVA + TAM)	217 946,00
1068	Excédents de fonc. Capitalisés	536 032,33
45	Opérations pour compte de tiers	0,00
O24	Cession immobilisations	10 000,00
O21	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>590 562,00</i>
O40	<i>Opérations ordre transfert entre sections</i>	<i>25 000,00</i>
Restes à Réaliser		63 221,76
		<b>1 654 181,19</b>

Le conseil municipal adopte à 15 voix pour et 2 contre Didier CHARAMELET (porteur du pouvoir de Bruno BERLIOZ)

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
 POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de séance  
 Valérie SACLIER




Martine VENTURINI  
 Maire

